

13.06.2010 - 14:10 Uhr

## La population votante soleuroise exige une protection générale contre le tabagisme passif

Berne (ots) -

Les citoyens soleurois ont rejeté l'initiative populaire « Pour une loi libérale sur la santé et une interdiction de fumer raisonnable ». La Ligue pulmonaire soleuroise et la Ligue pulmonaire suisse saluent ce résultat. Les Soleuroises et les Soleurois ont confirmé la volonté qu'ils avaient déjà exprimée en 2006, celle d'une protection globale contre le tabagisme passif, et ils ont clairement manifesté leur refus de la Loi fédérale, qui reste très lacunaire. Le canton de Soleure donne ainsi un signal clair en faveur de l'initiative populaire fédérale « Protection contre le tabagisme passif », qui a été déposée au cours du mois de mai.

Pour la deuxième fois déjà, les votants soleurois se sont prononcés pour une protection efficace contre le tabagisme passif et pour une réglementation conséquente sur la fumée. La population ne s'en est pas laissé conter par le lobby du tabac et ne veut pas renoncer aux restaurants non-fumeurs qu'elle a obtenus début 2009. Les Soleuroises et les Soleurois ont compris que la Loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif n'apporte ni la protection efficace souhaitée, ni une solution uniforme pour toute la Suisse. La Loi fédérale permet que l'on continue à fumer dans les établissements de la restauration de moins de 80 m<sup>2</sup>. Aujourd'hui déjà, 15 cantons (AR, BE, BS, BL, FR, GE, GR, NE, SG, SO, TI, UR, VD, VS, ZH) disposent d'une réglementation cantonale qui va plus loin. La Loi fédérale est dépassée, et c'est à juste titre que la population votante du canton de Soleure lui a opposé un non catégorique.

Ce résultat des urnes donne à la Suisse un signal clair en faveur de l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif», qui a été déposée le 18 mai 2010. Celle-ci correspond à la volonté, largement répandue, d'une protection générale contre le tabagisme passif pour tous les salariés et d'une solution uniforme au niveau national. L'initiative demande que les espaces fermés qui servent de lieu de travail ou sont accessibles au public deviennent non-fumeurs dans toute la Suisse. Des fumoirs sans service resteront autorisés. La Ligue pulmonaire est persuadée que cela permettra une protection plus efficace et plus unifiée pour toute la Suisse, et elle demande au Conseil fédéral et au Parlement de faire voter cette initiative sans tarder.

Vivre, c'est respirer

La Ligue pulmonaire est l'organisation de santé suisse pour les poumons et les voies respiratoires. Elle s'engage pour réduire le nombre de personnes souffrant de maladies des voies respiratoires ou qui en meurent même prématurément, et pour éviter un maximum de douleurs aux insuffisants respiratoires et aux malades pulmonaires. 23 ligues cantonales représentent autant de points de contact importants pour les personnes souffrant de handicaps respiratoires et de maladies pulmonaires telles que l'asthme, l'apnée du sommeil, la bronchite chronique et la BPCO, ainsi que la tuberculose. La Ligue pulmonaire s'engage également pour un air de meilleure qualité - à

l'intérieur comme à l'extérieur.

Contact:

Kuno Studer, directeur de la Ligue pulmonaire soleuroise  
Tél.: +41/32/628'68'21

Contact pour les questions relatives à l'initiative populaire  
«Protection contre le tabagisme passif»:  
Corinne Zosso, directrice de la Ligue pulmonaire suisse  
Mobile: +41/78/744'45'36

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100000839/100605315> abgerufen werden.